

**Avis de modifications** Mai 2006

**Mémoire sur la TPS/TVH *Remboursements pour immeubles – Sujets particulier***  
**(19.3.7)**

Les paragraphes 5-7 ont été supprimés et sont remplacés par nouveau paragraphe 5 lequel contenant un lien au bulletin d'information technique *Rénovations majeures et remboursements de la TPS/TVH pour habitations neuves* (B-092).

Aussi, les paragraphes 25-29 ont été supprimés et sont remplacés par nouveau paragraphe 25 qui lie les lecteurs au bulletin d'information technique *Rénovations majeures et remboursements de la TPS/TVH pour habitations neuves* (B-092).

Le reste des paragraphes dans ce mémoire ont été renumérotés par conséquent.

La version électronique de ce mémoire est mise à jour afin de tenir compte de ces modifications.